

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 86 échantillons prélevés sur l'eau distribuée.

Lors de mauvais résultats, de nouvelles analyses sont réalisées; des mesures correctives sont demandées à l'exploitant.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les appareils de type adoucisseur ou purificateur sont inutiles sur le réseau d'eau froide. Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.

On considère qu'une eau est très peu calcaire en deçà de 10 °F, peu calcaire entre 10 et 20°F, calcaire entre 20 et 30°F, et très calcaire au-delà de 30°F.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. **Cependant, il est vivement conseillé de remplacer ce type de canalisation.**



Si la teneur en fluor est inférieure à 0,5 mg/l un apport complémentaire en sels fluorés peut être nécessaire.

Si la teneur en fluor est supérieure à 0,5 mg/l il est déconseillé d'utiliser du sel fluoré et des produits d'hygiène dentaire à base de fluor.

Dans tous les cas, demandez l'avis de votre dentiste ou de votre médecin.

L'eau distribuée provient de 15 forages profonds. Elle subit un traitement de désinfection. Les forages sont dotés de périmètres de protection.

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

Tous les résultats sont inférieurs à 0,5 mg/l (seuil de détection analytique).

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. La dureté s'exprime en Degré Français (°F).

Eau peu calcaire (dureté de 12,7°F).

Fluor

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Teneur maximale relevée égale à 0,27 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

Tous les échantillons se sont révélés conformes à la limite de qualité réglementaire pour les molécules recherchées (tous les résultats étaient inférieurs au seuil de détection analytique).

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2011 a été de bonne qualité bactériologique et conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances toxiques, les pesticides recherchés et les substances indésirables (nitrates, fluor...).
Eau de Bonne Qualité.